

Un jour en ville

LES INDISCRETS

Le Mucem et Sciences Po Aix ouvrent le débat

"Mais où va la France?" Cette question sera le fil conducteur d'une série de rencontres-débats organisées par le Mucem, en partenariat avec Sciences Po Aix. Elles se dérouleront début 2016. Un an après les tragiques attentats de janvier 2015, plusieurs intellectuels (Marie-José Mondzain, philosophe et directeur de recherche au CNRS, Sudhir Hazareesingh, professeur spécialiste de l'histoire de France à l'Université d'Oxford, Patrick Boucheron, historien et professeur à l'Université Paris 1, etc.) apporteront leurs éclairages sur l'état actuel de la France et l'évolution de notre société. L'année universitaire passée, les deux partenaires s'étaient penchés sur la thématique du bonheur et avaient proposé une série d'entretiens avec de grands utopistes contemporains. La collaboration se poursuit donc. Une vingtaine d'étudiants de l'IEP (en 2^e, 4^e et 5^e années) viennent d'être sélectionnés pour travailler sur ce nouveau projet culturel. Des lycéens issus de zones d'éducation prioritaires, accompagnés par l'association étudiante "IEP pour tous", sont également associés au projet et invités à participer aux débats. Au-delà du volet pédagogique, l'enjeu de ce partenariat est de proposer une approche plurielle aux faits de société auxquels sont confrontés les citoyens. La conférence inaugurale de ce cycle inédit a été donnée par Raphaël Liogier, professeur en sociologie à Sciences Po Aix, le mois dernier à l'IEP.

L'emploi des personnes handicapées en questions

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées qui se déroule cette année du 16 au 20 novembre 2015, les Esat (Établissements et services d'aide par le travail), autrefois connus sous la dénomination de Centres d'aide par le travail (CAT) du département ouvrent leurs portes le mardi 17 novembre. Un Esat est un établissement médico-social accueillant des travailleurs en situation de handicap, ne pouvant pas travailler dans une entreprise ordinaire. Au sein de ces établissements spécifiques, les travailleurs exercent une activité professionnelle en bénéficiant de soutiens médico-sociaux adaptés. Les Esat sont à la croisée des chemins entre le productif et l'éducatif, puisqu'ils doivent fournir un travail adapté aux différents publics accueillis, mais ils ont également pour mission de favoriser l'autonomie sociale de ces mêmes personnes. Cette journée, organisée par le mouvement Parcours handicap 13, en partenariat avec la Maison départementale des personnes handicapées des Bouches-du-Rhône, a notamment pour objectif d'informer le public et les entreprises sur le fait que l'emploi des personnes handicapées "concerne aussi le milieu protégé et non seulement le milieu ordinaire".



À Aix, trois Esat (Elisa 13, Les Paros, Open Provence) participeront à l'opération le mardi 17 novembre, ainsi que trois établissements du pays d'Aix, à Bouc-Bel-Air, La Roque-d'Anthéron et au Puy-Sainte-Réparate.

Enfin la CPA a, en 2014, déclaré d'intérêt communautaire les actions pour le maintien, la valorisation et le développement du commerce et de l'artisanat de proximité ayant un impact communautaire. Dans la catégorie innovation, c'est Thierry Gibernon et son atelier de réparation et de restauration d'horlogerie d'art, Le Garde-Temps (Gardanne), qui ont été récompensés. Sa

LE CHIFFRE

6

Le livre connaît sa plus grande révolution depuis l'invention de l'imprimerie. Après la musique et le cinéma, c'est au tour de l'édition d'être impactée par le numérique."

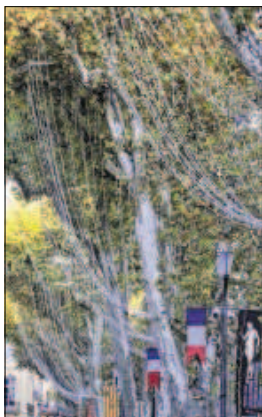
Pour la 6^e année consécutive Éco-systèmes, en partenariat avec Emmaüs et Unis-Cité, organise la grande collecte de jouets d'occasion "Laisse parler ton cœur!". Mercredi 18 et samedi 21 novembre, trois magasins Carrefour du département (Le Merlan et Grand Littoral à Marseille, Vitrolles) et des dizaines de volontaires en service civique seront mobilisés pour collecter les jouets remis au fond du placard.

LE FIL ROUGE DU STAGE ORGANISÉ HIER À AIX PAR L'AGENCE RÉGIONALE DU LIVRE, SUR LE THÈME: "COMPRENDRE LE MODÈLE DU LIVRE NUMÉRIQUE"

LA PHOTO DU JOUR

Ça sent (déjà) le sapin!

Ah, la magie de Noël... Rien de tel, pour faire oublier les petits soucis du quotidien et les gros couacs de la Métropole Aix-Marseille Provence, pas encore officiellement créée mais déjà source de rocambolesques rebondissements, dont on ne sait s'ils sont plus risibles que triste-pathétiques. Pour rêver un peu, la Ville prépare déjà Noël. Les techniciens sont à pied d'œuvre pour installer les 450 guirlandes dans la ville, dont 200 dans le centre historique (où elles cohabitent avec les drapeaux tricolores du 11 Novembre). Certaines, à l'initiative des commerçants, brillent déjà de mille feux la nuit, comme aux Allées provençales. Pour les autres, il faudra patienter encore un peu, au risque de faire exploser le budget des illuminations qui coûtent, déjà, la coquette somme de 400 000 euros à la Ville.



/ PHOTO GUILLAUME RIUPOLO

La CPA récompense ses artisans et commerçants

Dix-sept d'entre eux ont été distingués par la Communauté du pays d'Aix

La Communauté du pays d'Aix a, pour la première fois, distingué ses meilleurs artisans et commerçants, il y a quelques jours, en leur remettant un trophée. La cérémonie a eu lieu à l'auditorium du conservatoire Darius-Millaud. Au nombre de 17, les concurrents avaient été choisis parmi 51 candidats par un jury de professionnels. Le public a ensuite été appelé à voter pour désigner le meilleur artisan ou commerçant pour chacune des cinq catégories différentes, sur le site internet de la Communauté du pays d'Aix.

Cette remise de trophées avait pour objectif de récompenser les initiatives des représentants du commerce et de l'artisanat qui compte sur le territoire pas moins de 6 700 commerces, dont 3 000 de proximité et plus de 7 500 entreprises artisanales. La collectivité avait déjà lancé différentes actions pour défendre et promouvoir ce secteur économique.

Depuis 2001, le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) bénéficie à 16 communes qui ont ainsi pu dynamiser le commerce en centre-ville. Dans d'autres communes, ce sont 19 associations de commerçants et d'artisans porteurs d'animations qui bénéficient au total de 140 000 € de subvention par an pour la mise en œuvre d'une quarantaine d'animations dans les communes.

"Intérêt communautaire"

Enfin la CPA a, en 2014, déclaré d'intérêt communautaire les actions pour le maintien, la valorisation et le développement du commerce et de l'artisanat de proximité ayant un impact communautaire.

Dans la catégorie innovation, c'est Thierry Gibernon et son atelier de réparation et de restauration d'horlogerie d'art, Le Garde-Temps (Gardanne), qui ont été récompensés. Sa



Thierry Gibernon et son atelier de réparation et de restauration d'horlogerie d'art, à Gardanne.



Le Moulin du cacao (Venelles) et Localizz (Aix-en-Provence).

/ PHOTOS SERGE MERCIER ET C.B.

montre anti-horaire a marqué les esprits; la totalité du mécanisme tourne dans le sens trigonométrique. Unique au monde, cette montre possède en elle un concept philosophique: "C'est la première montre qui ne donne pas l'heure mais le temps." Son nom: Ante Tempus.

Le Moulin du cacao (Venelles) a été primé pour son accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la mercerie familiale "Au Bonheur des dames" (Aix-en-Provence) a été distinguée dans la catégorie de génération en génération. Le pro-

priétaire du magasin de fleurs "À la Rose d'or" (Pertuis) a, lui, été récompensé pour son implication dans la vie locale: il siège depuis sept ans au conseil d'administration du syndicat d'initiative de Pertuis, est secrétaire général de la Fédération française des fleuristes et président du Club Interflora du Vaucluse depuis sept ans.

Enfin, les deux initiateurs de l'entreprise Localizz (Aix-en-Provence) ont été primés dans la catégorie développement durable pour leur projet ambitieux et innovant: créer un marché de produits locaux,

en travaillant seulement avec des producteurs de Provence, et en évitant les déchets (recyclage des cartons de livraison) et le gaspillage de nourriture (l'approvisionnement ne se fait qu'en fonction des commandes des clients). Leur objectif est d'apporter une solution concrète et locale aux enjeux écologiques, tout en s'adaptant aux modes de vie individuels.

Les jeunes entrepreneurs ont même amené leur projet jusque dans certaines écoles maternelles et primaires du pays d'Aix.

Adélaïde TENAGLIA

CONGRÈS

La médecine traditionnelle chinoise veut tirer son épingle du jeu

En France, on en parle comme d'une "médecine parallèle", "douce", "alternative" ou encore "complémentaire"... Mais depuis l'envoi d'un navire par Louis XIV en Chine pour en rapporter quelques remèdes, le statut de la médecine traditionnelle chinoise n'a guère évolué. Et les praticiens (entre 3 et 7 000 en France) exercent de façon "aléatoire" comme ils disent. Tolérée mais pas légale donc, puisque la France n'a toujours pas intégré dans son système de santé les médecines non conventionnelles...

Ce week-end, à Aix-en-Provence, lors du 5^e congrès national de la confédération française de médecine traditionnelle chinoise, qui a réuni près de 500 personnes au centre Carnot, il a été question de statut mais aussi de méthodes thérapeutiques. "Cette médecine est un autre système médical qui a une expérience plurimillénaire, connu depuis longtemps, dont l'outil le plus connu est l'acupuncture", explique Joëlle Vassail, une des trois fondatrices de cette confédération, présidente de l'Union française des professionnels de la médecine traditionnelle chinoise. Les autres étant la diététique, la phar-



Pierre-Yves Vitasse, du syndicat indépendant des acupuncteurs thérapeutes, Yves Giarmon, président de la Fédération nationale et Joëlle Vassail, présidente de l'Union française des professionnels. / PHOTO G.R.

macopée, les massages et le qi gong (art martial énergétique chinois). "Le Portugal a légalisé mais toujours pas la France,

pourtant elle est complémentaire de la médecine occidentale, insiste Yves Giarmon, de la Fédération nationale. Et si la sécurité so-

ciale ne rembourse pas, de plus en plus de complémentaires santé nous prennent en compte."

L.S.